



Union Nationale
du Sport Scolaire

FICHE SPORT 23|24

LUTTE

Les membres de la Commission Mixte Nationale

FFL

Didier BRISOT / Membre du CA de la FFL, en charge de la lutte scolaire et universitaire

Pierre VAZEILLES / DTN Adjoint

Cyril NUGUES / CTN

UNSS

Claire MAGUET / Professeure d'EPS

Emmanuelle LACLAU / Professeure d'EPS

Rezqui HACHEMI / Professeur d'EPS

REFERENT SPORT PARTAGE

Vincent LEFRANCOIS / Professeur d'EPS

Directeur adjoint de l'UNSS en charge de l'activité : **Édouard ANDRÉASSIAN**

Déléguée technique UNSS : **vacant**

Dispositions Générales

Se référer à la Fiche Sport « Dispositions Générales ».

LIEN

Dispositions particulières CF LUTTE en Excellence

- Les équipes comportant UN élève ayant été licencié à la Fédération Française de Lutte ou de Judo au moins 3 ans (année en cours comprise).
- Championnat de France excellence ouvert aux élèves « ESPOIRS, JEUNES » des pôles fédéraux de lutte et de judo
- Ne sont pas autorisés à participer au CF excellence UNSS les équipes comportant un élève inscrit sur les listes de Haut Niveau du Ministère des Sports en 2023-2024 (Élite, Senior, Reconversion, collectifs nationaux / Partenaires) en lutte et au judo

Championnats de France UNSS Équipes d'Établissement Lutte

LICENCIÉS AUTORISÉS	<p>Collège MIXTE</p> <p>Minimes, filles et garçons</p> <p><i>Les Benjamins 3 sont autorisés sans quota</i></p>	<p>Lycée MIXTE</p> <p>Cadets et Juniors, filles et garçons</p> <p><i>Les Juniors sont autorisés sans quota</i></p>
FORMULE DE COMPETITION	<p>10 lutteurs et lutteuses (6 au minimum)</p> <p>Mixité obligatoire</p> <p>4 Catégories de poids filles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 MF en - 50kg* - 2 MF en - 60kg <p>La plus légère est N°1, mais s'il n'y a qu'une seule lutteuse, elle est N°1 si elle pèse moins de 55kg et N°2 si elle pèse plus de 55kg</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 MF de - 65kg - 1 MF de + 65kg* <p>*Si différence de +10kg entre les lutteuses le match est neutralisé</p> <p>4 Catégories de poids garçons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 MG en - 55kg* - 2 MG en -65kg <p>Le plus léger est N°1, mais s'il n'y a qu'un seul lutteur, il est N°1 s'il pèse moins de 60kg et N°2 s'il pèse plus de 60kg</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1MG en -70kg - 1 MG en + 70 kg* <p>*Si différence de +10kg entre les lutteurs le match est neutralisé</p>	<p>6 lutteurs et lutteuses (4 au minimum)</p> <p>Mixité obligatoire</p> <p>3 Catégories de poids filles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 CF en -55kg* - 1 CF en -65kg - 1 CF en +65kg* <p>*si différence de +10kg entre les lutteuses le match est neutralisé</p> <p>3 Catégories de poids garçons :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 CG en -60kg* 1 CG en -70kg 1 CG en +70kg* <p>*si différence de +10kg entre les lutteurs le match est neutralisé</p>
JEUNE ARBITRE	<p>1 Jeune Arbitre obligatoire par équipe qualifiée</p> <p>Niveau académique minimum</p> <p>Il peut être d'une autre association sportive de la même académie</p> <p>Il ne peut pas être compétiteur</p> <p>Il peut être licencié à la FFL</p> <p>En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer aux Championnats de France</p>	

JEUNE COACH	1 Jeune coach obligatoire par équipe qualifiée et intégré à la composition d'équipe Certifié de niveau académique
RÈGLEMENT	Règlement spécifique CF UNSS Lutte 2024
FORMULE DE COMPÉTITION	Compétition équipe contre équipe (face à face) Poule unique jusqu'à 5 équipes De 6 à 10 équipes, 2 poules puis tableau avec les 2 premiers qualifiés De 11 à 20 équipes, 4 poules puis tableau avec quart de finale
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Quotas par inter-académies de 2 équipes (idem pour la Réunion) et quota académique d'une équipe +repêchage de la CMN
NOMBRE D'ÉQUIPES	16 équipes au maximum pour le CF collège mixte et 16 équipes pour le CF lycée mixte
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France UNSS par Équipe d'Établissement Collège mixte Champion de France UNSS par Équipe d'Établissement Lycée mixte Champion de France UNSS par Équipe d'Établissement LP mixte

Championnats de France UNSS Équipes Excellence

Lutte

LICENCIÉS AUTORISÉS	<p>Collège</p> <p>Minimes, filles et garçons</p> <p><i>Les Benjamins 3 sont autorisés sans quota</i></p>	<p>Lycée</p> <p>Cadets et Juniors, filles et garçons</p> <p><i>Les Juniors sont autorisés sans quota</i></p>
COMPOSITION DES ÉQUIPES	<p>8 lutteurs et lutteuses (5 au minimum)</p> <p>Mixité obligatoire</p> <p>3 Catégories de poids filles :</p> <p>1 MF en - 50 kg*</p> <p>2 MF en -60kg : la plus légère est N°1, mais s'il n'y a qu'une seule lutteuse, elle est N°1 si elle pèse moins de 55kg et N°2 si elle pèse plus de 55kg</p> <p>1 MF+60kg*</p> <p>*si différence de +10kg entre les lutteuses le match est neutralisé</p> <p>3 Catégories de poids garçons :</p> <p>1 MG en -55kg*</p> <p>2 MG en -65kg : le plus léger est N°1, mais s'il n'y a qu'un seul lutteur, il est N°1 s'il pèse moins de 60kg et N°2 s'il pèse plus de 60kg</p> <p>1 MG+65kg*</p> <p>*si différence de +10kg entre les lutteurs le match est neutralisé</p>	<p>6 lutteurs et lutteuses (4 au minimum)</p> <p>Mixité obligatoire</p> <p>3 Catégories de poids filles :</p> <p>1 CF en -55kg*</p> <p>1 CF en -65kg</p> <p>1 CF en +65kg*</p> <p>*si différence de +10kg entre les lutteuses le match est neutralisé</p> <p>3 Catégories de poids garçons :</p> <p>1 CG en -60kg*</p> <p>1 CG en -70kg</p> <p>1 CG en +70kg*</p> <p>*si différence de +10kg entre les lutteurs le match est neutralisé</p>
JEUNE ARBITRE	<p>1 Jeune Arbitre obligatoire par équipe qualifiée</p> <p>Niveau académique minimum</p> <p>Il peut être d'une autre association sportive de la même académie</p> <p>Il ne peut pas être compétiteur</p> <p>Il peut être licencié à la FFL</p> <p>En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer aux Championnats de France</p>	
JEUNE COACH	<p>1 Jeune coach obligatoire par équipe qualifiée et intégré à la composition d'équipe</p> <p>Certifié de niveau académique</p>	

RÈGLEMENT	Règlement spécifique CF UNSS Lutte 2024
FORMULE DE COMPÉTITION	Compétition équipe contre équipe (face à face) Poule unique jusqu'à 5 équipes De 6 à 10 équipes, 2 poules puis tableau avec les 2 premiers qualifiés De 11 à 20 équipes, 4 poules puis tableau avec quart de finale
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Quotas par inter-académies de 2 équipes (idem pour la Réunion) et quota académique d'une équipe +repêchage de la CMN
NOMBRE D'ÉQUIPES	16 au maximum dans la catégorie collège 12 au maximum dans la catégorie lycée
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France UNSS par Équipe Mixte Excellence Collège Champion de France UNSS par Équipe Mixte Excellence Lycée

Championnats de France UNSS Sport Partagé

Lutte

	COLLÈGES	LYCÉES
LICENCIÉS AUTORISÉS	Pour les élèves en situation de handicap : Benjamins 3 / Minimes / Cadets Pour les élèves valides : Benjamins 3/ Minimes / Cadets 1	Pour les élèves en situation de handicap et les élèves valides : Minimes 2 / Cadets / Juniors / Seniors
COMPOSITION DES ÉQUIPES	2 compétiteurs : (<i>préconisé pour les sports en développement</i>) <ul style="list-style-type: none"> - 1 élève en situation de handicap (reconnaissance MDPH obligatoire) : classification C1, C2 uniquement debout (D3) et C3 uniquement déficient visuel (D5A), tous les déficients cognitifs. - 1 élève valide. Mixité : Possible	
JEUNE ARBITRE	1 Jeune juge / arbitre certifié académique non obligatoire Il peut être d'une autre association sportive de l'académie Il ne peut pas être compétiteur dans l'équipe sport partagé	
JEUNE COACH	1 Jeune coach obligatoire par équipe qualifiée ((le jeune coach est lutteur de l'équipe sport partagé ou d'une autre équipe du même établissement).	
RÈGLEMENT	Le règlement lutte sur sable « adapté au tapis » sera appliqué Cf règlement spécifique CF UNSS CF 2024 En annexe de la fiche sport : 1 - Tableau des correspondances entre les compensations UNSS / FFH / FFSA	
FORMULE DE COMPÉTITION	Organisation sur place la veille du championnat selon les équipes participantes et les poids réels des élèves. Le format sera déterminé sur place au regard du nombre d'inscrits.	

MODALITÉS DE QUALIFICATION	Invitation de toutes les AS Plusieurs équipes du même établissement peuvent être qualifiées.	
NOMBRE D'ÉQUIPES	Minimum 4 équipes par CF	
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France LUTTE Catégorie Collèges Sport Partagé	Champion de France LUTTE Catégorie Lycées Sport Partagé

Remontée des résultats des Championnats qualificatifs

Date limite de transmission des résultats Inter-académiques par les coordonnateurs d'IA :

..... pour les collèges et lycées

Après les dates limites de transmission des qualifications Inter-académiques, aucun résultat qualificatif aux Championnats par Équipe d'Établissement ne sera pris en compte.

Adresse de saisie : **Directement sur OPUSS**

Code d'accès : propre à chaque SR

Une demande de repêchage indiquée ne sera prise en compte que par l'envoi à la DN de la demande officielle (Annexe 1 du Règlement Fédéral), avant la date butoir des phases qualificatives.

Responsabilité « Jeunes Officiels – Vers une génération responsable »

Passerelles

Equivalences :

- Le jeune licencié FFLDA qui possède le niveau national de juge/arbitre UNSS obtient par équivalence le diplôme de « jeune arbitre » FFLDA.
- Le licencié UNSS qui possède le diplôme de « jeune arbitre » FFLDA obtient par équivalence le niveau académique de juge/arbitre UNSS.

Innovation

BEACH WRESTLING.

Document de la FF LUTTE

[LIEN](#)

Annexe 1

Associations Sportives championnes de France en 2022 et 2023 aux Championnats de France par Équipe d'Établissement non autorisées à participer à la qualification pour les Championnats de France UNSS par Équipes d'Établissement

NEANT

Annexe 2

Associations Sportives finalistes en 2023 des Championnats de France Excellence non autorisées à participer à la qualification pour les Championnats de France UNSS par Équipes d'Établissement

COLLEGE

College ACHILLE GRONDIN - SAINT JOSEPH - LA REUNION

Collège Travail LANGEVIN - BAGNOLET - CRETEIL

LYCEE

LPO CHARLES PONCET - CLUZES - GRENOBLE

LYCEE CONDORCET - SAINT-PRIEST - LYON

Annexe 3

Associations Sportives n'ayant pas assisté au Protocole en 2023 et n'étant pas autorisées à participer en Équipes d'Établissement ou en Excellence

NEANT

Annexe 4

Associations Sportives ayant fait forfait dans les dix jours avant les Championnats de France en 2023 et n'étant pas autorisées à participer en Équipes d'Établissement ou en Excellence

NEANT

Annexe 5 – Règles spécifiques pour CF LUTTE

MISE EN PLACE DES COEFFICIENTS DE COMPENSATION

Au vue de son handicap chaque élève se verra attribué un coefficient de compensation et commencera son combat avec un score en sa faveur.

C1 cognitif : pas de coefficient compensateur

C1 moteur/C 2 cognitif : 1 point de coefficient compensateur

C2 moteur : 2 points de coefficient compensateur

C3 cognitif : 2 ou 3 points de coefficient compensateur (décidé en testing).

C4 cognitif : 3 points de coefficient compensateur + adaptation des règles si nécessaire

C3 déficient visuel : 1 point de coefficient compensateur pas de prise en compte des sorties pour cette rencontre

Deux élèves de même coefficient compensateur démarreront avec le score annoncé (Ex : C2 vs C2 score 2-2) dans un souci de prise en compte de leur fatigabilité.

Adaptation des règles possibles : Supprimer les points de sortie à l'élève valide.

Les membres de la CMN se réservent le droit de modifier les coefficients compensateurs en court de compétition s'ils jugent cela nécessaire.

Pour plus de lisibilité pour les élèves leur coefficient compensateur sera noté sur leur main.

Tableau des scores :

	C0	C1 cognitif	C1 moteur	C2 cognitif	C2 moteur	C3 cognitif	C3 visuel	C4 cognitif
C0 valide	0-0							
C1 cognitif	0-0	0-0						
C1 moteur	1-0	1-0	1-1					
C2 cognitif	1-0	1-0	1-1	1-1				
C2 moteur	2-0	2-0	2-1	2-1	2-2			
C3 cognitif	2-0	2-0	2-1	2-1	2-2	2-2		
C3 visuel	1-0	1-0	1-1	1-1	1-2	1-2	1-1	
C4 cognitif	3-0	3-0	3-1	3-1	3-2	3-2	3-1	3-3



Union Nationale du Sport Scolaire

13, rue Saint-Lazare - 75009 Paris | 01 42 81 55 11

Ne manquez rien de l'actualité de l'UNSS
Sur notre site internet www.unss.org

Et sur nos réseaux sociaux :

